

Valneva et BliNK Therapeutics confirment le lancement et le financement de BliNK Biomedical SAS

Lyon (France), 20 Janvier, 2015 – La société de biotechnologie européenne Valneva SE (“Valneva”) et la société britannique BliNK Therapeutics Ltd (“BliNK Therapeutics”) ont annoncé aujourd’hui la création effective de BliNK Biomedical SAS, société privée spécialisée dans la découverte d’anticorps monoclonaux innovants, telle qu’annoncée le 11 Décembre 2014. Toutes les conditions suspensives ont été levées, y compris l’absence d’événements défavorables importants et le consentement de certaines tierces parties.

La nouvelle société, dont le siège est à Lyon, France, développera des anticorps thérapeutiques innovants contre de nouvelles cibles en mettant à profit sa plateforme de découverte d’anticorps validée, qui résulte de la combinaison de deux plates-formes déjà validées, IVV de BliNK Therapeutics Ltd et VIVA|Screen® de Valneva. BliNK biomédical SAS a déjà obtenu son premier tour de financement.

« Pour réussir, une société doit avoir une taille critique, des moyens financiers et des perspectives de développement et c’est exactement ce qu’est BliNK Biomedical SAS. Nous sommes ravis de partager avec BliNK Therapeutics et ses actionnaires une vision commune pour créer cette société ambitieuse et innovante de découverte d’anticorps. », ont indiqué **Thomas Lingelbach, Président et CEO de Valneva et Franck Grimaud, Président et CBO.**

« Nous croyons fortement que la combinaison de notre nouvelle plateforme de premier ordre, déjà validée par plusieurs partenaires industriels, avec l’accès privilégié à de nouvelles cibles, basé sur une très forte proximité avec l’excellence académique va permettre de créer une forte valeur pour les patients et les investisseurs au travers de la découverte et du développement d’anticorps thérapeutiques avec un bénéfice médical certain » **a ajouté Irina Staatz, présidente de BliNK.**

BliNK Biomedical sera détenue par Valneva, Kurma Biofund I (investisseur historique de BliNK Therapeutics), différents fonds gérés par Idinvest, le Cancer Research Technology (CRT) et les fondateurs de BliNK Therapeutics Ltd.

A propos de BliNK Biomedical SAS

BliNK Biomedical SAS va s’appuyer sur sa technologie d’évaluation des lymphocytes B pour développer des anticorps humains propriétaires dans le domaine de l’oncologie et de l’immuno-oncologie jusqu’au stade clinique. Les maladies anti-infectieuses seront également ciblées au travers des partenariats en cours et nouveaux avec les grandes sociétés pharmaceutiques.

La technologie performante de BliNK Biomedical SAS va permettre l’identification de cellules produisant des anticorps pour des cibles difficiles, là où d’autres plateformes auront échoué. Cette technologie de pointe sera basée sur la



conjugaison de deux plateformes validées, BliNK Therapeutics' IVV et Valneva's VIVA|Screen®, qui ont déjà livré des anticorps humains de très haute qualité. Grâce à la conjugaison de ces deux procédés extrêmement performants, BliNK Biomedical possèdera une capacité unique de visualisation et d'identification des cellules productrices d'anticorps les plus rares. Cette capacité représente un avantage compétitif majeur comparé aux autres technologies. La technologie de BliNK Therapeutics Ltd a été développée par Facundo Batista, Responsable du "Lymphocyte Interaction Laboratory" au London Research Institute, Cancer Research UK. Cette technologie permet d'activer, grâce à un nouveau procédé, les cellules B du système immunitaire afin de produire des anticorps en réponse à des antigènes spécifiques même lorsque les cellules mères sont rares ou lorsque les antigènes sont difficiles à détecter pour les cellules B. La technologie d'anticorps de Valneva a été utilisée avec succès pour différentes cibles dans les maladies infectieuses et non-infectieuses et a permis la découverte d'un très grand nombre d'anticorps humains extrêmement puissants. En 2010, Valneva a signé un accord de collaboration stratégique et commercial avec Sanofi-Pasteur, la division vaccin de Sanofi, pour découvrir et développer des anticorps monoclonaux totalement humains contre plusieurs maladies infectieuses sélectionnées. Valneva a récemment annoncé la signature d'un nouveau partenariat de recherche et d'un accord de licence avec un leader mondial de la santé animale pour la découverte d'anticorps provenant de lymphocytes B d'animaux.

A propos de Valneva SE

Formée en 2013 par la fusion de Vivalis SA et Intercell AG, Valneva est une société de biotechnologie européenne spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de vaccins. La mission de Valneva est de protéger la vie des populations contre les maladies infectieuses en développant des vaccins innovants. Le groupe s'attache à générer de la valeur grâce à des investissements ciblés en R&D sur des candidats produits prometteurs et une croissance de la contribution financière de ses produits commerciaux, avec pour objectif d'atteindre l'équilibre financier. Le portefeuille de produits de Valneva inclut un vaccin contre l'encéphalite japonaise (IXIARO®) déjà commercialisé ainsi que des vaccins propriétaires en développement contre le *Pseudomonas aeruginosa*, le *Clostridium difficile* et la Borreliose de Lyme. Divers partenariats avec les plus grandes sociétés pharmaceutiques, portant notamment sur des vaccins en cours de développement sur les plateformes technologiques innovantes de Valneva (la lignée cellulaire EB66®, l'adjuvant IC31® adjuvant), viennent renforcer la proposition de valeur du groupe. Valneva, dont le siège social est basé à Lyon, est cotée sur Euronext-Paris et à la bourse de Vienne, compte environ 270 employés et exerce ses activités depuis la France, l'Autriche et l'Ecosse. Pour plus d'information, consulter le site internet de la société

www.valneva.com.

Valneva Media Contact

Teresa Pinzolit
Communications@valneva.com
M +43 (0) 676 845 567 357
Stéphanie Le Bihan
T +33 (0)228 07 37 15

Information Importante

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA, y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et l'achèvement des projets de recherche, de développement et essais cliniques de produits candidats, la capacité de fabriquer, commercialiser et l'acceptation par le marché des produits candidats, la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à travailler sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, les estimations de rendement et les estimations futures concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux et autres besoins additionnels de financement. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme «pourrait», «devrait», «s'attend à», « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle.